

## Le Fonds Vert forêt

### Compensation des émissions de gaz à effet de serre

Une initiative d'art[o] et de CIME Haut-Richelieu pour les forêts du Haut-Richelieu

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

(Facultatif, pour être informé des projets d'acquisition et de reboisement)

Pour calculer le montant de la compensation, vous avez besoin :

- Du nombre de km parcourus : \_\_\_\_\_
- De votre type de voiture (encerclez dans le tableau ci-dessous)

Type de voiture	Montant suggéré pour 100 km
Compacte et sous-compacte	0,45 \$
Berline	0,45 \$
Multisegment	0,70 \$
Véhicule utilitaire sport (VUS)	0,70 \$
Fourgonnette	0,70 \$
Grande camionnette (pick-up)	1,15 \$

Le calcul :

Nombre de km ÷ 100 x montant suggéré = montant de la compensation

\_\_\_\_\_ ÷ 100 x \_\_\_\_\_ = \_\_\_\_\_

(Don minimum suggéré : 10,00\$)

**Merci de participer au Fonds Vert forêt!**

CIME Haut-Richelieu, 16, chemin du Sous-bois,  
Mont-Saint-Grégoire, QC, J0J 1K0

